

# SESSION INTERNATIONALE DE FORMATION DES FACILITATEURS ET CONSEILLERS AU BUDGET PARTICIPATIF & À L'APPROCHE DE PARTICIPATION ET D'ENGAGEMENT CITOYEN DANS LA GESTION PUBLIQUE ET LE PROCESSUS BUDGETAIRE

**Module en ligne à partir du 1<sup>er</sup> mars 2026**

## I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Depuis plus de trois décennies, le **budget participatif (BP)** s'impose progressivement comme l'une des innovations majeures en matière de gouvernance locale et de gestion démocratique des affaires publiques. En permettant aux citoyennes et citoyens de participer directement à la définition de leur agenda de développement, au suivi de l'exécution des dépenses publiques et à l'évaluation des politiques locales, le budget participatif contribue à **renouveler les pratiques de gouvernance**, à restaurer la confiance entre les institutions publiques et les populations, et à promouvoir une citoyenneté active et responsable. Il favorise également une meilleure allocation des ressources publiques, en orientant les investissements vers les besoins réels des territoires, notamment en matière d'infrastructures de base et de services sociaux essentiels, au bénéfice des quartiers et groupes les plus vulnérables.

Au-delà de son apport opérationnel, le budget participatif contribue directement à la mise en œuvre :

- de **l'Agenda 2063 de l'Union africaine**, notamment à travers :
  - l'Aspiration 1 : *une Afrique prospère fondée sur une croissance inclusive et un développement durable* ;
  - l'Aspiration 3 : *une Afrique de bonne gouvernance, de démocratie, de respect des droits humains, de justice et d'État de droit* ;
  - l'Aspiration 6 : *une Afrique dont le développement est porté par les peuples* ;
- des **Objectifs de Développement Durable (ODD)**, en particulier :
  - l'ODD 11, relatif à des villes et communautés durables, inclusives et résilientes ;
  - l'ODD 16, visant la promotion d'institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous ;
  - ainsi que les engagements liés au Nouvel Agenda Urbain et à l'agenda climatique, qui appellent à des gouvernances territoriales plus participatives et résilientes.

En Afrique, l'intérêt pour le budget participatif ne cesse de croître depuis le début des années 2000. Les expériences se multiplient, les cadres juridiques évoluent et les collectivités territoriales expriment une demande croissante d'accompagnement technique et méthodologique. À titre indicatif, le continent enregistre chaque année plus de **trois cents (300) nouvelles demandes d'appui** de la part de collectivités souhaitant initier ou consolider des démarches de budget participatif (*Cabannes, Évaluation Africités 2009*). Cette dynamique témoigne à la fois de l'attractivité de l'outil et de la nécessité de renforcer durablement les capacités humaines et institutionnelles pour en garantir la qualité, la crédibilité et la pérennité.

L'organisation d'une **session internationale de formation au Budget Participatif**, portée par l'Observatoire International de la Démocratie Participative en Afrique (**OIDP Afrique**), en partenariat avec Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (**CGLU Afrique**) et **Enda ECOPOP**, s'inscrit dans ce contexte. Cette initiative vise à constituer un pool de facilitateurs et conseillers capables d'accompagner les collectivités territoriales, les institutions publiques et les acteurs de la société civile dans la conception, la mise en œuvre, l'évaluation et l'institutionnalisation des processus de budget participatif.

## **II. OBJECTIFS**

La session internationale vise à créer un pool d'une vingtaine de des facilitateurs et facilitatrices d'Afrique francophone apte à accompagner les collectivités territoriales dans l'élaboration de leurs budgets selon une approche de participation et engagement citoyen dans la gestion publique et le processus budgétaire.

## **III. CONTENU DE LA FORMATION ET APPROCHE PEDAGOGIQUE**

Le Cursus de Formation des facilitateurs alterne des modules en ligne et une phase pratique de mise en situation. Le contenu de la formation en ligne sera accessible à partir du 01 mars 2026. Ce contenu est prévu pour environ 60 heures, sera articulé autour de trois (3) modules et seize (16) de séquences répartis comme suit :

### **Module 1 : Décentralisation et gouvernance locale en Afrique**

1. Décentralisation et contexte des CT ;
2. Finances publiques et fiscalité des CT ;

### **Module 2 : Introduction au Budget Participatif (BP)**

3. Définition du BP ;
4. Historique, évolution et panorama du BP ;
5. Dimensions et conditions du BP ;
6. Principes du BP ;
7. Approches, méthodes et étapes d'élaboration et de mise en œuvre du BP ;
8. Étude de cas et expériences ;
9. Acquis et défis des approches de BP ;

### **Module 3 : Introduction à la facilitation des approches du BP**

10. Méthodes de discussion ciblées ;
11. Médiation institutionnelle et sociale ;
12. Méthode de consensus et de vote des ateliers communautaires ;
13. Méthode de planification participative ;
14. Valeurs, attitudes, comportements et éthique du facilitateur du BP ;
15. Plaidoyer et stratégie d'influence ;
16. Élaboration des supports du facilitateur.

Elle sera complétée la phase d'application pratique (*40 heures*) et de graduation/certification qui se tiendra en présentiel du **14 au 18 septembre 2026 à Abidjan en Côte d'Ivoire**.

## **IV. PUBLIC CIBLE ET MODALITES DE SELECTION**

Cette session de formation cible une vingtaine de participants qui seront sélectionnés parmi :

- les Élus locaux et Responsables des services techniques des Collectivités Territoriales,
- les agents des départements ministériels en charge de la Gouvernance et du développement local ;
- les Responsables des institutions d'appui-conseil aux collectivités territoriales,
- les Responsables de formation des projets et programmes de développement ;
- les leaders des ONG, OSC et autres acteurs de la société civile ;
- les pratiquants de la décentralisation, de la gouvernance locale et du développement local.

La sélection se fera sur analyse du dossier de candidature adressé : [formation2024@oidp-afrigue.org](mailto:formation2024@oidp-afrigue.org); [secretariat@oidp-afrigue.org](mailto:secretariat@oidp-afrigue.org), ou enregistré en ligne sur le site [www.oidp-afrigue.org](http://www.oidp-afrigue.org).

Le dossier de candidature comprend :

- Curriculum vitae détaillé ;
- Attestation de financement ;
- Fiche d'inscription accessible en ligne : [www.oidp-afrigue.org](http://www.oidp-afrigue.org) ou à remplir et envoyer.

## V. DIPLOME DELIVRE

Un certificat co-signé par l'**Observatoire International de la Démocratie Participative pour l'Afrique (OIDP Afrique)** et **ALGA/CGLU Afrique** sera délivré. Pour recevoir ledit certificat, l'assiduité est de rigueur. Un suivi post-formation sera assuré par l'OIDP Afrique., sur la base du plan d'action élaboré par le participant.

## VI. SUPPORTS DIDACTIQUES

Les participant (e) s bénéficieront des supports didactiques suivants :

- **Manuel de formation en 2 volumes** (Volume1 : aspects théoriques et conceptuels du Budget Participatif et Volume 2 : méthodologies et approches de mise en œuvre du BP).
- **Guide de facilitation** des approches participatives d'élaboration du BP,
- **Clé USB** contenant une bibliographie, plus d'une centaine de documents, les chartes ayant trait au thème, films et vidéos.

## VII. PRISE EN CHARGE

L'atelier se tiendra en format hybride (*blended learning*) avec une phase théorique en ligne et une phase d'application pratique en présentiel qui se tiendra du **14 au 18 septembre 2026 à Abidjan COTE D'IVOIRE**. L'inscription à la session se fait auprès de **OIDP Afrique**. Les frais d'inscription sont de **1500 euros**, couvrant les l'accès à la plateforme en ligne, les supports pédagogiques, les déjeuner et pause-café des jours d'atelier d'application pratique.

*Les participant(e)s prendront en charge également leur frais de transport aérien international et déplacements locaux pour l'atelier d'application pratique.*

## VIII. RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Pour toute autre information, merci de contacter :

- ☞ Mme **Gisèle TAVAREZ**, Secrétariat OIDP-Afrique ([secretariat@oidp-afrigue.org](mailto:secretariat@oidp-afrigue.org));  
Téléphone fixe : +221 33 859 64 11, Mobile/WhatsApp +221 76 810 93 37
- ☞ Mme **Awa DIOUF** : [awadiouf@oidp-afrigue.org](mailto:awadiouf@oidp-afrigue.org), Assistante de programme.